Informations Régionales

Les événements en Sicile

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

troupes germano-italiennes d'une part et, d'autre part, entre les groupes de forces anglo-américaines qui ont pu débarquer dans l'île.

Le plan du commandement américain semble avoir été de faire de l'angle sud-est de la Sicile une tête de pont de grande envergure. Pour parvenir à ce but, il lança au début de la matinée du 10 juillet des formations de parachutistes chargés de préparer le terrain aux troupes de débarquement. Mais la plus grande partie des unités de parachutistes qui avaient atterri à Gôres et déjà, été anéantie. Privés de cet appui, les contingents anglo-américains durent débarquer sous le feu intense des pièces d'artillerie de marine de l'Axe, sous le bombardement des avions italo-allemands, à l'angle sud-est de l'île, près du cap Pattero et au sud de Syracuse.

Les Anglo-Américains essayèrent également de prendre pied plus au Nord, mais furent rejetés à la mer par les forces de défense côtière locales.

Dautres contingents alliés, protégés par de nombreuses unités de guerre, débarquèrent dans la baie de Vela et formèrent, près de la localité de Vela elle-même, ainsi qu'à l'ouest de celle-ci, près de Likata, deux autres têtes de pont.

Mais les assaillants furent arrêtés nets par les postes de sécurité régionaux après de violents combats. Une tentative de débarquement au nord-ouest de la ville de Marsala a complètement échoué. Les Anglo-Américains subirent de lourdes pertes, notamment en navires de débarquement chargés à plein d'hommes et de matériel.

Les troupes de l'Axe n'ont engagé jusqu'ici que leurs forces de protection côtières. Ce n'est qu'aux premières heures de la matinée d'aujourd'hui que les troupes de réserve d'assaut sont passées à la contre-attaque.

Les forces aériennes se trouvent également depuis le début engagées sans relâche contre les unités de débarquement anglo-américaines.

La détermination italienne ne fléchira pas

Milan, 11. — Les yeux de l'Italie entière sont tournés vers la Sicile. Toutes les pensées et les sentiments vont aux combattants qui s'opposent à la pénétration des Anglo-Américains en Sicile. La volonté combative de la population se lit sur le visage des passants et leur attitude indique qu'ils se sentent solidaires de leurs frères de Sicile. L'attitude patriotique de la population industrielle du Nord de l'Italie est irréprochable. De toutes les conversations se dégage la ferme confiance du peuple envers les fronts intérieur et extérieur et la conscience de la force combative de l'Italie et de ses alliés. La presse se fait l'interprète des sentiments de la nation italienne. Elle démontre la signification du combat, souligne la nécessité de contribuer de toutes ses forces à l'effort commun, et exprime sa confiance dans l'issue victorieuse de la bataille en cours.

Le « Corriere de la Serra » déclare dans ses commentaires que la nouvelle du débarquement de l'adversaire n'a pas été une surprise. Elle a été accueillie par tous les Italiens avec une détermination ferme. Les Anglo-Américains devront se convaincre maintenant que l'Italie ne fléchira pas, car dans cette lutte se joue son existence. L'histoire millénaire de l'Italie et le destin de nombreuses générations italiennes en jeu. Le « Popolo d'Italia » souligne également que « tout le sang, les sacrifices et les actes héroïques du soldat italien, l'Italie entière dit-il, se trouve en pensées sur le littoral sicilien. Les Italiens ne fléchiront pas.

Le « Regime fascista » écrit notamment : « Chaque soldat se révélera un combattant et chaque homme un soldat ».

Berlin, 11. — Le « Voelkischer Beobacter » écrit notamment :

« Le courage acharné avec lequel le peuple italien a supporté depuis des semaines les raids terroristes anglo-américains, brosse un tableau de l'Italie fasciste d'aujourd'hui et démontre avec quelle détermination les Italiens s'opposent à la menace dirigée contre leur sol. »

DU 3 AU 10 JUILLET

Les Anglo-Américains ont perdu 286 avions sur le front méditerranéen

Rome, 11. — L'ennemi a perdu durant le 3 et le 10 juillet 1943, un total de 286 avions dont la majeure partie se composait de bombardiers, quadrimoteurs et bimoteurs. Ces appareils ont été abattus, soit au-dessus du territoire italien, soit au-dessus des îles Ioniennes. De ce nombre, 150 avions ont été abattus entre le 3 et le 8 juillet au-dessus de la Sicile, à savoir 111 en course de combats aériens et 39 par la D. C. A. Plusieurs centaines d'appareils ennemis ont été endommagés et au moins 800 membres spécialisés des forces aériennes adverses ont été mis hors combat. Au cours des jours suivants, les Anglo-Américains ont perdu 64 avions, dont 21 en combats aériens. A ce chiffre s'ajoutent les appareils abattus au-dessus de la Sardaigne et des îles Ioniennes ainsi que le total des appareils mentionné dans le communiqué italien de samedi dernier.

EXTENSION D'ATTRIBUTION DE L'ALLOCATION DE SALAIRE UNIQUE

Une loi paraissant au « Journal Officiel » vient d'élargir considérablement le champ d'application de la loi du 29 mars 1941 qui a institué l'allocation de salaire unique.

Comme sous l'empire du texte antérieur, le droit à cette allocation continue à être réservé aux familles salariées qui ne bénéficient que d'un seul revenu professionnel.

Mais alors que sous l'ancienne législation, seuls les enfants légitimes ou adoptifs et les petits-enfants avaient droit à cette allocation, désormais y auront également droit : 1° les enfants naturels reconnus par leur mère ; 2° les frère, sœur, neveu ou nièce à la charge d'un frère, d'une sœur, d'un oncle ou d'une tante ; 3° les enfants en tutelle ainsi que les enfants confiés en dépôt, à titre gratuit, par l'effet d'une décision judiciaire ou administrative.

Dans toutes les hypothèses ci-dessus, il faut pour recevoir l'allocation de salaire unique, être salarié et assumer par son salaire la charge effective et permanente de l'enfant.

LE CONGRÈS DU MOUVEMENT PRISONNIER A PARIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Un prisonnier libéré fait ensuite l'historique du Mouvement Prisonniers et M. Jaepffel, directeur général des Maisons du Prisonnier, retrace à grands traits leur œuvre.

La déclaration du Mouvement Prisonnier

Puis lecture est donnée de la déclaration du Mouvement Prisonniers où il est dit notamment : Le Mouvement Prisonniers est en France le prolongement naturel des cercles Pétain, créés dans les stalags.

Il rassemble en son sein tous les prisonniers de guerre français quelle que soit leur origine sociale, politique ou religieuse, à condition qu'ils acceptent de s'intégrer dans l'ordre nouveau et qu'ils s'engagent à servir avec fidélité le Maréchal et son Gouvernement.

Le Mouvement Prisonniers combat pour réaliser et faire passer dans les faits les seize principes qui constituent la doctrine du Maréchal et la Charte de la révolution nationale.

L'action du Mouvement Prisonniers se déroule et se déroulera sur trois plans :

Le plan national, le plan social, le plan humain.

Sur le plan national, le Mouvement Prisonniers, par son exemple, prépare et active le rassemblement de tous les Français autour du chef de l'Etat, derrière le chef du gouvernement.

Sur le plan social, le Mouvement Prisonniers détruira le pouvoir de corruption des trusts. Il libérera le pays de la tyrannie la plus méprisable de toutes, celle de l'argent. Sous les ordres du Maréchal, les anciens prisonniers seront les soldats qui continueront contre un capitalisme aveugle, égoïste et réactionnaire, la lutte que jadis la monarchie mena contre la féodalité.

Sur le plan humain, à la vieille théorie de la liberté individuelle sans borne et sans limite, le Mouvement Prisonniers oppose la conception de l'Etat fort, garant de la liberté de tous.

La résolution se termine en ces termes :

« Conscients que tous les soldats des armées du monde qui ont connu les mêmes souffrances, les mêmes colères, les mêmes peines, seront ceux qui, vainqueurs ou vaincus, au moment de la paix, donneront leur victoire ou leur défaite, nous, anciens prisonniers, dans l'indépendance et dans l'honneur, nous travaillerons à cette réconciliation qui fera et maintiendra la paix dans l'Europe de demain ».

Le discours de M. Masson

C'est devant une salle archi-comble que s'est tenue la deuxième séance.

M. Masson, dans son discours, évoqua les réunions organisées jusqu'ici par le Mouvement Prisonniers. S'adressant à ses camarades, il a précisé sa ferme position face au communisme, à la franc-maçonnerie, à certaines forces réactionnaires et subversives, contre les de traillons démocratiques... Contre les aspects de la paresse de l'hypocrisie et de la lâcheté, qu'ils s'appellent attentisme, gaullisme, giraudisme ou de tout autre nom.

Sur le plan extérieur, quand on nous parle de l'Europe, nous entendons très bien, nous comprenons mieux encore. C'est toute la France, c'est-à-dire la somme de nos richesses traditionnelles qui doit jouer son rôle dans cette edification que forge aujourd'hui la guerre sur notre continent. Les prisonniers peuvent beaucoup pour cela, eux qui appartiennent à toutes nos provinces, à toutes nos classes sociales, à toutes nos formations professionnelles ou autres, qui sont en quelque sorte les meilleurs germes d'un vaste rassemblement national.

M. Masson décrit alors l'élan de gratitude qui pousse le prisonnier vers le président Laval.

Tous ici, dit-il à quelque titre que ce soit, sont les bénéficiaires d'une politique réaliste, seule politique patriotique de résultats que le président Laval a voulu faire pour diminuer l'épreuve des fils de France.

Notre gratitude n'est pas seulement celle d'exilés qui ont retrouvé leur patrie. Elle est celle de Français qui souffrent sans doute des nécessités de la guerre et des diretés de la défaite, mais qui pourraient souffrir encore bien davantage et qui le savent.

Puis M. André Masson rappelle les efforts du gouvernement pour assurer au pays un minimum de vie compatible avec les circonstances.

L'ovation au Président LAVAL

« Les prisonniers rapatriés, dit-il, vont se tourner vers ce compatriote qui donne toutes ses forces au service du pays. Ils vont lui crier leur enthousiasme et leur foi. Ils vont lui signifier par une ovation jaillie de leurs cœurs qu'ils sont prêts à le suivre, à l'aider et qu'avec lui, leur devoir civique apparaît en pleine lumière. Ils ne manqueront d'ailleurs pas de voir en lui le premier collaborateur du maréchal de France, chef de l'Etat, et ils associeront le soldat prestigieux de Verdun et le chef du gouvernement dans un même sentiment de discipline fervente.

» Tout ce que dira le chef du gouvernement résonnera profondément dans leurs cœurs pendant que la grande figure qui domine cette séance paraîtra s'animer et que nous aurons l'impression de vivre plus près encore du maréchal Pétain auquel va notre dévouement absolu avec notre foi dans la résurrection de la France »

A ce moment, le chef du gouvernement entra dans la salle en compagnie de M. Cathala, ministre, secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances. L'assistance, debout, fit une longue et enthousiaste ovation au président Laval.

Sur l'estrade, ont pris place différentes personnalités, notamment M. Racine, représentant le secrétaire particulier du maréchal Pétain, le chanoine Polimann, ancien député de la Meuse, et l'aumônier général Rholain.

C'est dans une atmosphère de chaleureuse sympathie que le président Laval prononce son discours dont la péroraison est saluée par d'interminables applaudissements de l'auditoire qui s'est levé à nouveau.

M. André Masson, après avoir prié le président Laval de transmettre au maréchal Pétain l'hommage de l'indéfectible attachement du délégué du Mouvement Prisonniers, déclare que, désormais, l'on ne saurait dissocier les noms de Pétain et de Laval.

Remerciant son auditoire pour l'intérêt avec lequel il a suivi les souvenirs qu'il a évoqués devant lui, le président Laval assure qu'il rapportera au maréchal Pétain l'accueil que lui ont réservé les prisonniers libérés et qu'il lui dira qu'avec des hommes tels qu'eux, il ne faut jamais désespérer de la France ».

LA GUERRE A L'EST

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Au cours de ces combats et dans le seul secteur d'une division, 50 chars soviétiques ont été détruits. Les troupes allemandes passèrent ensuite à la contre-attaque et malgré la vigoureuse résistance des Soviets, elles réussirent à pénétrer plus profondément dans les positions soviétiques puissamment édifiées. Nos troupes ont réussi à s'emparer de hauteurs et de villages particulièrement importants pour le déroulement ultérieur des opérations.

A l'Ouest d'Orel, un groupe de choc allemand a brisé la résistance adverse et a nettoyé les tranchées soviétiques, sur une largeur de 400 mètres. Cette entreprise a coûté aux Soviets plus de 100 morts et de nombreux prisonniers.

Dans le secteur situé au Sud-Ouest de Velikie-Louki, on signale également une vive activité de patrouilles et de tir, de part et d'autre. Après un violent tir préparatoire de lance-grenades, un puissant groupe de choc soviétique a réussi à s'approcher des lignes principales allemandes et à s'y retrancher. Le feu violent des armes lourdes d'infanterie allemande et le tir de l'artillerie empêcha cependant les Soviets d'amener des renforts vers l'avant. Sur ces entrefaites, un groupe de choc allemand fut mis en ligne et son intervention permit de repousser la formation soviétique retranchée à proximité de nos lignes.

Dans le même secteur, un avion de reconnaissance soviétique qui avait effectué un atterrissage forcé devant les lignes allemandes, a été détruit par nos grenadiers. Un homme d'équipage a été fait prisonnier tandis que des cartes et du matériel tombaient entre nos mains.

Violence accrue des combats

Berlin, 11. — La violence de la bataille qui se déroule dans le secteur de Bielgorod et au sud d'Orel, s'est encore accrue le 10 juillet. Dans de violents combats, plusieurs contre-attaques de blindés ennemis ont été repoussées, tandis qu'on procédait simultanément au nettoyage du terrain conquis. Une tête de pont a été établie au-dessus d'un fleuve, à un endroit important pour le déroulement ultérieur des opérations.

Au sud d'Orel, et quoique le terrain s'y prêta difficilement, nos troupes ont réalisé de nouvelles améliorations du front. Les contre-attaques bolchevistes, soutenues en partie par l'aviation et les chars blindés, n'ont amené aucun succès pour l'ennemi. Des concentrations de troupes soviétiques ont été taillées en pièces par notre artillerie. Pour les autres secteurs du front de l'Est, rien à signaler, sauf une faible activité de combat en certains points.

Les Soviets essuient d'énormes pertes

Paris, 11. — Au cours des six derniers jours, les rouges ont perdu, rien que dans ces deux secteurs, un total de 1709 blindés. Les pertes en armes de toutes sortes sont proportionnelles à ces chiffres.

Du 5 juin au 10 juillet, 1.197 avions bolcheviks ont été descendus sans compter les appareils endommagés. Les unités d'infanterie et de chars allemands se sont assurés partout des positions de départ favorables en vue de la continuation de leur propre offensive.

LE RAID D'AVIONS TORPILLEURS ITALIENS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

explosions s'élevèrent à bord des bâtiments atteints, et l'envoyé spécial de Stefani en conclut qu'il s'agissait de transports chargés de munitions.

La deuxième attaque s'effectua dans la baie de Philippeville, où un troisième transport de 15.000 tonnes coula également.

Tous les avions italiens rentrèrent indemnes à leur base, quoique les chasseurs ennemis soient intervenus dans le combat et que la D. C. A. du convoi ait fortement réagi.

Au total, trois vapeurs totalisant 46.000 tonnes ont donc été expédiés par le fond.

LE MESSAGE DE ROOSEVELT AU PAPE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

lorsque les puissances de « méchants » qui maintiennent d'immenses régions d'Europe et d'Asie dans l'esclavage, seraient entièrement détruites.

» Alors seulement, déclare Roosevelt, le moment de « construire » sera venu. Participeront à la « reconstruction » toutes les nations et puissances animées de bonne volonté à l'égard du prochain avec l'aide de Dieu.

» Le président des Etats-Unis sous-entend donc que le Vatican attend le rétablissement de la paix de la victoire des Nations Unies sur les puissances de l'Axe et qu'il approuve la participation des Soviets aux travaux de reconstruction des nations qui sont dignes de l'aide et de la bénédiction du Seigneur.

» Pour notre part, nous croyons volontiers, écrit le correspondant diplomatique du D. N. B. que les Soviets sont tout disposés à contribuer à l'aménagement ed'un champ de repos tel que les fosses communes de Katyn et de Winnitza. Nous croyons aussi qu'ils sont capables de « construire » pour autant qu'il s'agisse d'édifier un système terroriste qui, d'après les aveux de M. Joseph Davies, envoyé extraordinaire de Roosevelt à Moscou, vise à s'étendre sur une partie de la Finlande, comme de la Pologne, sur les voies d'accès à l'Océan Pacifique et à la Méditerranée, sur les Dardanelles et sur des positions « défensives avancées » en Europe. Ce que tout cela a de commun avec la bénédiction du Dieu Tout Puissant, reste une énigme. Peut-être le président des Etats-Unis cherche-t-il à proposer à l'Eglise un pacte avec Belzébuth ».

LES AMÉLIORATIONS AUX RETRAITES DES VIEUX TRAVAILLEURS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

» J'ai souligné cette autre anomalie : beaucoup de vieux travailleurs, éliminés de l'industrie après les crises de 1925 et des années suivantes, n'ont pu totaliser cinq années de travail salarié après 50 ans, comme l'exige la loi, tandis que certains avaient pu néanmoins travailler sans interruption jusqu'à 50 ans. Pourquoi éliminer les premiers du bénéfice de la loi ?

» Troisième point : Il convient manifestement d'accorder à la veuve du retraité qui disparaît, une retraite proportionnelle.

» Enfin dans un autre ordre d'idées, j'ai demandé que dans toute la mesure du possible, la Charte du Travail soit appliquée aux travailleurs municipaux qui bénéficient d'un statut municipal.

Sur le plan de la solidarité nationale

» En ce qui concerne la retraite, j'ai demandé d'*en fixer le montant annuel non pas uniformément mais d'après le salaire moyen départemental* qui est par exemple de 1.375 francs pour Lille-Roubaix-Tourcoing, de 1.300 fr. pour le reste du département du Nord, de 1.100 fr. pour l'Aude, de 1.050 fr. pour le Cantal et de 1.700 fr. pour la Seine. Je sais bien que ces chiffres n'ont pas variés depuis deux ans et qu'ils ne correspondent plus à la réalité mais, ils constituent des éléments d'appréciation importants et cette thèse est inattaquable en équité.

» Il s'agit en somme de transposer la question qui est placée sur le plan des Assurances Sociales sur le plan de la Solidarité Nationale et de le faire sinon en totalité, du moins pour le complément.

M. Cathala, ministre des Finances, a été frappé par la logique de mon raisonnement et je crois pouvoir vous dire qu'une réforme est amorcée qui apportera d'importantes améliorations à la loi du 14 mars 1941.

» L'augmentation générale du taux de la retraite n'est pas possible pour l'instant car elle poserait un problème financier actuellement insoluble mais le ministère envisage très sérieusement de considérer un niveau dans les ssiaires moyens départementaux. En dessous de ce niveau, aucun changement dans le taux, mais au-dessus, augmentation sensible du taux de la retraite.

Au Congrès de l'Association des Maires du Nord et de l'Est

» Au cours du Congres de l'Association des Maires du Nord et de l'Est qui vient de se tenir à Paris, un vœu a été émis pour améliorer le sort des vieux travailleurs dans le sens que je viens d'indiquer et pour mon intervention appuyée par un rapport détaillé de la question. Ce vœu précise que la réforme de la loi est une nécessité impérieuse et qu'elle doit venir en droit de priorité.

» Je dois ajouter qu'en ce qui concerne les deux autres points développés à Vichy et à Paris, les services du Ministère du Travail ne sont pas restés insensibles à mes suggestions.

La situation des « assistés »

» Il en est des vieux travailleurs comme des assistés du Bureau de Bienfaisance. Mais ceci est une autre histoire. Je tiens cependant à souligner que leur situation est encore plus grave. Le montant de l'allocation était de 25 fr. par mois, en 1905. On peut bien dire que l'argent a été dévalué d'au moins 10 fois depuis cette époque. Le montant de l'allocation est de 160 fr. par mois actuellement. Quand on considère que le prix total des denrées de rationnement s'élève par mois à 250 francs, on reste confondu devant les difficultés du problème quotidien que ces malheureux ont à résoudre. Nous donnons le complément c'est-à-dire 160 fr. à ces pauvres gens, mais cette pratique grève considérablement notre budget, faute par l'Etat d'accorder le minimum vital.

» Enfin pour ce qui est de l'application de la Charte du Travail aux employés municipaux j'ai commencé, il y a déjà plusieurs mois une expérience en créant un Comité Social d'Entreprise. Les résultats obtenus montrent la valeur de cette initiative suivie avec attention par M. Lagardelle, ministre du Travail, qui songe à étendre l'application à d'autres villes. »

A l'Exposition Flandres-Artois

LE PRÉ-TIRAGE DE LA TOMBOLA

Pour la journée de clôture, l'Exposition Flandre-Artois du Palais des Beaux-Arts de Lille, a reçu de nombreux visiteurs qui, en particulier, se sont intéressés à la présentation du beau film « Rodin ». Ce magnifique documentaire fut suivi, comme nous l'avions annoncé, d'une série de vues suggestives sur les « Cathédrales vivantes ».

Voici les numéros gagnants sortis au pré-tirage de la tombola de la Maison du prisonier et auquel participaient les billets acquis dans l'exposition :

444.021.	428.080.	444.130.	444.012.
448.602.	444.219.	428.026.	444.109.
448.706.			

Les lots peuvent être retirés à partir du mardi 13 juillet au Palais des Beaux-Arts (bureau du Conservateur).

Il est rappelé que les billets sortis doivent être conservés par leur titulaire car ils participeront au grand tirage de la tombola qui aura lieu en août au Théâtre Sébastopol.

LE RETRAIT DES ŒUVRES

Les artistes ayant participé à l'Exposition Flandres-Artois au Palais des Beaux-Arts de Lille sont avisés que, pour des raisons d'ordre, les œuvres ne pourront être retirées qu'à partir du mardi 13 juillet à dix heures. Le Palais des Beaux-Arts sera fermé le lundi 12.

LE 15 JUILLET

Collecte de vêtements chauds

C'est au cours de ce mois que commencera la collecta des vêtements chauds au profit des prisonniers de guerra exactement à partir du 15 juillet, que les ramasseurs se présenteront chez les particuliers pour solliciter leur générosité.

A défaut de linge ou de vêtements, on peut offrir des points textiles qui permettront à la « Maison du Prisonnier » et aux centres d'entr'aide de se procurer des effets.

Les donateurs peuvent également remettre de l'argent pour payer les confections entreprises grâce aux points recueillis. La collecte sera close le 31 juillet.

LES SUCCÈS de nos compatriotes aux Grands Prix de Rome

M. DESRUMEAUX DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE LILLE ET M. FAVIER, DIRECTEUR DE L'E. R. D'ARCHITECTURE NOUS ONT DIT LEUR GRANDE JOIE

Il nous faut revenir sur les succès véritablement sans précédents de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole Régionale d'Architecture de Lille dont deux anciens élèves de la première et un ancien élève de la seconde ont obtenu les prix les plus rares et les plus enviables lors de la récente attribuilon des Grands Prix de Rome.

Rappelons que M. Lucien Fenaux a emporté le Premier Grand Prix et M. Francis Deltour le Deuxième Grand Prix pour la sculpture et que M. Jean Dubuisson a obtenu le Deuxième Second Grand Pria pour l'architecture.

C'est un grand honneur pour les écoles de Lille que les lauréats ont fréquentées, il y a une dizaine d'années où ils ont reçu la formation initiale qui est toujours déterminante. Le mérite revient aux professeurs, M. Aimé Blaise pour les jeunes sculpteurs et M. Dubuisson père pour le jeune architecte.

Nous avons eu le plaisir de nous entretenir de cet événement avec MM. Desrumeaux, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts et Marcel Favier, directeur de l'Ecole Régionale d'Architecture.

Ils nous ont dit leur grande joie et donné d'intéressants détails sur les succès des lauréats.

M. Dubuisson Jean a'est distingué par la présentation d'un Centre d'Art comprenant un Théâtre, un Musée et un centra d'études artistiques. Il a eu l'idée d'adosser au Théâtre, un Théâtre de plein air du plus heureux effet. M. Favier, qui a vu ce travail à Paris, nous a dit la forte impression que cette œuvre lui avait laissée.

Quatre anciens élèves des Ecoles de Lille étaient entrés en loge : les trois lauréats précités et M. Gaston Watkine, qui obtint le Deuxième Second Grand Prix en 1942 et qui a trouvé en M. Fenaux un concurrent qui lui a barré la route du Premier Prix.

M. Fenaux avait obtenu le Deuxième Second Grand Pria en 1939, le Second Premier Pria en 1942. MM. Deltour et Dubuisson entraient en loge pour la première fois.

Ils retrouveront à la Villa Paradisio de Nice (qui remplace la Villa Médicis de Rome depuis la guerre), un grand lauréat, M. Leleu, qui fut Premier Grand Prix de Rome en 1939.

Deux élèves de l'école particulièrement brillants sont prêts à partir à Paris et leur professeur, M. Blaise, fonde les plus grands espoirs sur leur incontestable valeur.

Il s'agit de M. Yves Wasrte élève de 2e classe, a'est vu attribuer à l'examen d'Histoire Générale de l'Architecture qui a eu lieu le 10 juin, une 3e médaille.

M. Léon Finet, élève de 1re classe, a'est vu décerner le diplôme d'architecte par le Ministère des Beaux-Arts avec la mention Bien.

Quatre candidats sur cinq présentés par l'E.R. d'Architecture de Lille ont été admis aux études normales d'architectures.

S'ajoutant à l'éminent succès remporté récemment par M. Jean Dubuisson deuxième Second Grand Prix de Rome, ces résultats sont tout à l'honneur de notre école et nous vient de féliciter, en même temps que les lauréats, les professeurs qui y trouvent la consécration de leur enseignement de haute qualité.

Un hommage sera publiquement rendu aux lauréats par la municipalité lilloise et vraisemblablement lors de la distribution des prix qui aura lieu fin juillet dans l'atrium du Palais des Beaux-Arts.

LE 1er AOUT PROCHAIN

L'ADMINISTRATION des POSTES PRENDRA EN MAIN LES COMPTES DE POINTS TEXTILES

Ainsi que nous l'avons annoncé, une décision du Directeur du Bureau Régional de Répartition du Textile qui paraîtra le 15 juillet au « Bulletin Officiel » de l'Inspection Générale, apporte une innovation capitale dans le système des comptes de points textiles : l'Administration des Postes, en effet, va succéder aux banquiers à partir du 1er août prochain pour l'ouverture et la gestion de ces comptes de points.

Un « Centre des Comptes de Points Textiles », 37, rue Dussoubs, Paris (2e), centralisera la comptabilité et enregistrera désormais toutes les opérations effectuées par les titulaires de comptes.

Les versements de points, au crédit des comptes, pourront s'effectuer, selon certaines règles, à plus de 3.000 guichets de recette ouverts au public dans les principaux bureaux de poste du territoire. C'est auprès de ces bureaux que les intéressés doivent adresser les demandes d'ouverture de comptes.

Dans l'avenir, les virements de points s'effectueront de compte de client à compte de fournisseur selon la mécaniame comparable à celui des chèques postaux. La certification des chèques qui, jusqu'alors était obligatoire, sera supprimée et les transactions retrouveront de ce fait une souplesse nouvelle.

Par ailleurs, toute fraude sera sanctionnée.

Enfin, les tarifs actuellement en vigueur se trouveront très sensiblement abaissés.

Entre la 1re et le 31 août, le solde des comptes de banque devra être viré au crédit du compte ouvert par l'Administration des P.T.T. par émission, à la diligence des titulaires de comptes, d'un chèque qui sera adressé au « Centre des Comptes de Points Textiles ».

Ouvertura des comptes. — Tous les industriels, négociants et commerçants et artisans du textile doivent demander, avant le 31 courant, l'ouvertura d'un compte de points textiles auprès du bureau de poste de leur choix.

Pour ce faire, ils doivent remplir une demande suivant une formule qui leur sera fournia par le bureau de poste et l'y déposer, dûment remplia, après y avoir joint, selon le cas, l'un des documents ci-après : a) s'ils sont déjà titulaires d'un compte de points en banque : une attestation délivrée par leur banquier certifiant la possession d'un compte dans son établissement ; b) s'ils ne sont pas encore possesseurs d'un compte de points en banque : une autorisation d'ouverture de compte de points délivrée par le Bureau Régional de Répartition du Textile.

Cette autorisation doit être demandée à l'organisme dont dépend l'intéressé, c'est-à-dire :

— Au Bureau Régional de Répartition du Textile pour les industriels du textile ;

— A la Chambre des Métiers du Nord, 14, rue Inkermann à **Lille** ; à la Chambre des Métiers du Pas-de-Calais, 44, rue Désiré Delansorne à **Arras** pour les artisans ;

— Au Bureau Régional d'Organisation du l'Habillement et du Travail des Etoffes, 9, Grand'Place à **Lille** pour les confectionneurs et négociants en tissus ;

— Au Bureau Régional d'Organisation du Commerce, 28, rue du Pont Neuf à **Lille** pour les grossistes et les détaillants.

UN JEUNE MARIÉ SE NOIE DANS LA SAMBRE PRÈS D'ASSEVENT

IL S'ETAIT LIÉ LES MAINS AVANT DE SE JETER A L'EEAU

Le cadavre du jeune Camille Bouillet, 18 ans, a été retiré de la Sambre, non loin de la commune d'*Assevent*.

Comme la noyé portait des traces de coups et avait les mains *liées* à l'aide d'une courroie, le docteur refusa la permis d'inhumer et la gendarmerie de Jeumont fut avertie aussitôt.

L'enquête révéla, après de nombreuses recherches et de nombreux interrogatoires, qu'il y avait suicide et non crime, comme tout le laissait supposer.

Le jeune Bouillet, qui s'était marié le samedi 3 juillet, avait au avant son mariage, quelques discussions de famille qui l'avaient fort affecté. Certaines circonstances personnelles assez graves, avaient d'autre part influencé son caractère et il avait manifesté déjà plusieurs fois l'intention de mettre fin à ses jours.

Dimanche soir, il résolut d'en finir et sous un quelconque prétexte il quitta sa famma à *Recquignies* et partit en bicyclette vers la commune d'Assevent, en empruntant le chemin du halage. Arrivé à peu de distance de cette commune, il descendit du machine, ôta sa veste et se sachant assez bon nageur — avec un étonnant courage — il se lia les mains à l'aide de la courroie de son cale-pied, et se jeta à l'eau. La veste et la bicyclette furent retrouvées le lundi par une personne qui, coïncidence bizarre fut appelée à découvrir le cadavre flottant à peu près au même endroit.

Le cadavra fut autopsié mais l'autopsia ne révéla aucun fait suspect.

Bouillet laisse une jeune veuve de 18 ans.

DEUX MORTS SUSPECTES A TOURCOING

LE PARQUET DE LILLE DESCENDRA SUR LES LIEUX

Deux affaires qui, à première vue, n'avaient pas une importance considérable, viennent d'avoir un rebondissement inattendu à *Tourcoing*, et de sortir tout à coup du fait divers, pour motiver une descente du Parquet de Lille.

Ainsi que nous l'avons relaté vendredi, une querelle de famille opposa les parents Defresne, qui demeurent 53, rue de Roubaix. Le diapason de la discussion avait monté assez haut et on en vint aux coups. A un certain moment, Mlle Defresne voulut s'interposer. Mal lui en prit, car elle reçut sur la tête un coup de bouteille qui, très heureusement, ne lui occasionna qu'une blessure bénigne. Mlle, malheureusement, le beau-père de Defresne, M. Alfred Debaudringhien 79 ans, qui assistait à la scène, aerait mort de frayeur. C'est cette première version qui semble maintenant douteuse. Car l'enquête a été poursuivie maintenant que le vieillard aurait été bouculé dans le couloir par son gendre, alors qu'il voulait sortir.

L'octogénaire ne aerait donc pas décédé de frayeur, mais bien par suite d'un coup et d'une chute.

D'autre part, vers la fin de juin dernier, M. Louis Picavet, 36 ans, se rendait à Paris pour le docteur Lefebvre, et était admis à l'Hôpital Civil pour une blessure. Il subit une opération et décéda. Le permis d'inhumer fut alors accordé. Or, M. Tourne, commissaire de police du 4e arrondissement, vient de recevoir une dénonciation qui l'a incité à ouvrir une enquête sur la mort de Picavet.

Il apprit que celui-ci vivait maritalement au 31 de la rue Jemmappes, avec Marie Agnès Debiachop, surnommée Marcelle, âgée de 37 ans et dont la domicile est à Bruxelles, rue des Chaisiers. La magistrat se transporta donc chez elle et apprit que vers la fin juin, Louis Picavet était rentré dans la soirée en complet état d'ivresse et qu'il portait une blessure à la poitrine, semblant avoir été occasionnée par un coup de couteau. Louis Picavet aurait été ainsi grièvement blessé au cours d'un réglement de compte. La femme Debiachop étant dans une situation irrégulière, elle ne put présenter de pièce d'identité, a été arrêtée et déférée au Parquet.

Pour cea deux affaires, le Parquet de Lille, avisé par la police de Tourcoing, descendra sur les lieux aujourd'hui.

RÉPONDANT AU VŒU DU MARÉCHAL...

...M. Gustave LHOMME vient de publier un nouvel ouvrage sur l'histoire d'Orchies

M. Gustava Lhomme, membre de la Commission Historique du Nord, a publié en 1938 un premier ouvrage sur l'histoire d'Orchies qui a valu à l'auteur la grande médaille du vermeil du Prix Wicar, délivrée par la Société des Sciences. En 1942, malgré les événements, M. Gustave Lhomme faisait paraître un second volume sur Orchies, s'attachant plus particulièrement à évoquer l'histoire de l'hospice et des œuvres hospitalières depuis le XIIIe siècle (avec préface de M. Pietresson de Saint-Aubin, archiviste en chef du département. M. Gustave Lhomme, répondant au désir exprimé par le Maréchal de voir les écoliers et leurs parents un peu mieux informés du passé de leur ville et de leur coin de terre, M. Lhomme vient enfin de publier un troisième ouvrage intitulé « Petite histoire d'Orchies », préfacé par M. Marcel Comyn, directeur du Cours complémentaire d'Orchies, qui résume les deux précédents volumes dont le tirage est épuisé.

« Il faut — écrivait un jour M. Abel Bonnard, ministre de l'Instruction publique — que les enfants des écoles connaissent le petit pays où ils sont appelés à vivre et il n'existe hélas que très peu de livres bien faits sur l'histoire et la géographie locales ».

M. Gustave Lhomme, à qui nous adressions nos plus vives félicitations, lui, prit l'heureuse initiative de vouloir, avec ce livre (qui vient d'être accepté par l'Université), combler cette lacune. *Tous les enfants d'Orchies connaîtront donc l'histoire, non pas seulement de la capitale du Pévèle, mais aussi de toute la région d'Orchies, car l'auteur évoque le passé des communes d'Aix, d'Auchy de Beuvry, Coutiches, Faumont, Landas, Nomain et Saméon.*

C'est cette initiative que nous avons voulu signaler ici en formulant le vœu qu'elle soit suivie, en souhaitant que d'autres historiens imitent l'exemple donné par M. Gustave Lhomme, car « de tels ouvrages, écrit M. Marcel Comyn, aident les maîtres dans leur tâche quotidienne et contribuent à attacher davantage à leur terra natale les enfants du pays ».

Dans la Légion d'Honneur

Par arrêté du 5 juillet 1943, ont été ralliées les inscriptions d'office au tableau spécial de la Légion d'Honneur suivantes, prononcées pour « faits de guerre » par l'amiral commandant en chef les forces maritimes du Nord, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été délégués, pour compter du 3 juin 1940 :

Pour le grade d'officier

MM. Etienne Marcel, ingénieur en chef de 1re classe des ponts et chaussées, directeur du port de Dunkerque ;

Delattre Alexandre, ingénieur en chef de 1re classe des ponts et chaussées, chef d'exploitation du port de Dunkerque.

Pour le grade de chevalier

MM. Poulain Victor, ingénieur des travaux publics de l'Etat de 1re classe ;

Houze Alfred, ingénieur des travaux publics de l'Etat de 4e classe.

Decodts Auguste, chef éclusier de 1re classe

Quenoy Benoit chef éclusier de 1re classe, ont été cités.

VIE SPORTIVE

Le Championnat de France interclubs d'athlétisme

EN QUART DE FINALE, L'O.I.C. LILLOIS A TRIOMPHÉ FACILEMENT A MAUBEUGE ET L'U.S. TOURCOING S'EST QUALIFIÉE A NANCY DERRIÈRE LE R. C. FRANCE

Le Lillois LAVALLÉE a battu officieusement le record de Flandre du saut en hauteur

C'était vraiment une grande journée d'athlétisme que celle qui se déroulait dimanche sur le stada municipal de Maubeuge et qui mettait aux prises pour les quart de finale du Championnat de France interclubs quatre des meilleures sociétés des Comités de Champagne avec l'Association Sportive de Troyes, de Normandie avec le Stade Sottevillais, l'Ile-de-France avec l'U.A.I. de Paris et enfin des Flandres avec notra grand club lillois l'Olympique Iris-Club.

En confiant à MM. Houssiere, Saint Mubart et laura collaborateurs de l'Union Sportive Maubeugeoise l'organisation de ce véritable gala du muscle, la Fédération Française d'Athlétisme le Comité des Flandres avaient voulu a la fois montrer toute la confiance qu'ils accordaient aux dirigeants du club local promoteur du sport de base dans la région d'Avesnes et de la Sambre et constituer une vivante et belle propagande.

L'un at l'autre but furent atteints : l'organisation fut en tous points excellente et en dépit d'un temps menaçant une assist